

Sujet : [INTERNET] Contre le report de la décision du sage Boutonne, règle n° 1, en 2027.

De : Gérard Garder <garder.g@hotmail.fr>

Date : 22/05/2023 15:09

Pour : "pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Messieurs les élus,

Votre décision de reporter à 2027 la limitation de prélèvements d'eau de 3,8 millions de m³ prise par le sage Boutonne en 2021 afin de préserver la ressource en eau, est un véritable scandale écologique. Vous avez déjà fermé les yeux sur les dépassements de prélèvements pour 2021, 2022 et sans doute pour 2023 qui ont été de plus de 7 millions de m³ chaque année doublant les autorisations. Votre aveuglement devant une situation catastrophique des réserves en eaux est tout simplement totalement inacceptable et irresponsable car il remet en cause l'équilibre hydrologique et par voie de conséquences la biodiversité de notre « Pays » au profit, encore une fois, de quelques agriculteurs qui ne font aucun effort pour convertir leur exploitation vers une agriculture moins gourmande en eau en diversifiant leurs cultures et leurs méthodes professionnelles.

Je demande à nos élus de respecter absolument la règle numéro 1 du sage Boutonne en limitant les prélèvements d'eaux à 3,8 millions de m³ par an et me prononce contre son report en 2027.

Gérard Garder

6 chemin du four à chaux 17430 Tonnay-Charente

Envoyé de mon iPad